



# COMPTE RENDU

Assemblée Générale du 26 septembre 2024

Ordre du jour : Rapport d'activités 2023-2024, bilan financier 2023-2024 et approbation des comptes, projets 2024-2025 et budget prévisionnel, montant cotisation APEL 2025-2026, parole aux directrices des établissements, élection des membres du conseil d'administration.

Présents : Mayalen BERASATEGUY, Stéphanie MAUDUIT, Sophie DAVOINE, Sandra HUGUENARD, Maroussia TECHER, Mathieu ANSALAS, Sonia MALOINE, Céline LARRAMENDY, Céline MICHELENA, Sophie LAROQUET, Céline CLEMENT, Aurélie TRUCHELUT (APEL Pays Basque), Bernard ELHORGA (Mairie), Martine ARHANCET (Mairie), Arantxa IPARAGUIRRE, Aurélie IPARAGUIRRE, Pantxika ERRANDONEA, Juliette FAGOAGA (OGEC), Michel CIGARROA (OGEC), Magali ZUBILLAGA, Mathieu FABAS, Gabriel IRIBARREN, Deborah HUGUES, Véronique CAPENDEGUY, Alexandra ZIMMERMAN, Oihana BERGARA, Nathalie OSPITAL, Karine BROCQUEVIELLE (APEL Pays Basque), Michaël SAPHAR.

**Le 26 septembre 2024 à 19h06, les membres de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de l'école Saint Joseph et du collège Arretxea de Saint-Pée-sur-Nivelle se sont réunis dans les locaux du collège Arretxea en assemblée générale ordinaire annuelle.**

● La présidente, Sophie DAVOINE, remercie toutes les personnes présentes et fait une présentation de l'APEL.

● La trésorière, Mayalen BERASATEGUY, énumère les actions menées au cours de l'année scolaire 2023-2024 et les bénéfices de chaque action :

- Fournitures du collège : 1 043,45 €
- Madeleines Bijou : 933 €
- Ventes de gâteaux : 830 €
- Chocolats de Noël : 1 686,27 €
- Marché de Noël : 477,10 €
- Vente de boissons à la soirée cabaret : environ 100 €
- Boissons et nourriture offertes à la chorale de l'école
- Couronnes des rois offertes aux élèves de l'école et du collège
- Loto : 4 769,57 €
- Vente de chocolats Antton : 123,74 €
- Vente de gâteaux et de boissons au spectacle des CE et CM : 254,61 €
- Vente de Muguet : 512,25 €
- Participation et pique-nique offert au Triadon du collège
- Vente de sacs : 652 €
- Kermesse et Tombola : 2 443,78 €
- Vente de pâtisseries au Troquet Vagabond : 211,34 €

- Présentation du bilan financier par Mayalen BERASATEGUY :

DEPENSES	RESULTAT 2023/2024	RECETTES	RESULTAT 2023/2024
PARTICIPATION ECOLE ST JOSEPH	3 000,00 €		
PARTICIPATION COLLEGE ARRETXEА	3 000,00 €		
FONCTIONNEMENT (FREE/ASSURANCE/FRAIS BANCAIRES)	225,89 €		
ACTIONS (loto,chocolats,fournitures,...)	32 599,12 €	Produits actions	46 180,23 €
DIVERS	1 445,64 €		
Cotisation Apel PB	3 748,25 €	Cotisation Apel	4 520,00 €
Total	38 018,90 €		50 700,23 €
Benefice actions			13 581,11 €
Benefice			12 681,33 €

- Sophie DAVOINE détaille les projets de l'école et du collège pour l'année scolaire 2024-2025 et annonce la participation financière de l'APEL pour chacun d'eux :

Pour l'école :

Projets École	Classes	Coût projets	Participation APEL 100%
Matériel classe flexible	GS CP	250 €	250 €
Tablettes	Toutes les classes	250 €	250 €
		<b>500 €</b>	<b>500 €</b>

  

Projets École		Coût projets	Participation APEL 28,7%
Sauvetage côtier	CM1 CM2	11 150,20 €	3 200,11 €
Cirque	CE2	4 045 €	1 160,92 €
Spectacle de Marionettes	CE1 CE2 Bil.	1 558,20 €	447,20 €
Classe découverte	GS CP CE1	4 944,40 €	1 419,04 €
Création de chants	TPS PS MS GS CP Bil.	720 €	206,64 €
Animaux en papier	TPS PS MS	1 252,20 €	359,38 €
Aquarium de Biarritz	TPS PS MS Mono et Bil.	720 €	206,64 €
		<b>24 390 €</b>	<b>6 999,93 €</b>

  

<b>Participation de l'APEL aux projets de l'école</b>	<b>7 499,93 €</b>
-------------------------------------------------------	-------------------

Le matériel classe flexible étant un projet prioritaire, la participation de l'APEL est de 100 %.

La participation de 250 € pour les tablettes correspond à la participation de l'APEL St Joseph Arretxea dans le cadre d'une demande de subvention faite auprès de l'APEL Pays Basque et de l'APEL Aquitaine.

Tous les autres projets seront financés à hauteur de 28,7 % pour l'école.

Pour le collège :

Projets Collège	Classes	Coût projets	Participation APEL 100%
Abri à vélos	Toutes les classes	900 €	Refus
Tables de cour	6e 5e 4e 3e	500 €	500 €
Tablettes	Toutes les classes	250 €	250 €
		<b>1 650 €</b>	<b>750 €</b>

  

Projets Collège		Coût projets	Participation APEL 25,1%
Séjour à Carcassonne	5e	18 350 €	4 605,85 €
Échange culturel	5e 4e Bil.	8 460 €	2 123,46 €
		<b>26 810 €</b>	<b>6 729,31 €</b>

  

<b>Participation de l'APEL aux projets du collège</b>			<b>7 479,31 €</b>
-------------------------------------------------------	--	--	-------------------

Le projet d'abri à vélos a été refusé car l'APEL ne peut pas financer un projet immobilier.

Les tables de cour étant un projet prioritaire, la participation de l'APEL est de 100 %.

La participation de 250 € pour les tablettes correspond, comme pour l'école, à la participation de l'APEL St Joseph Arretxea dans le cadre d'une demande de subvention faite auprès de l'APEL Pays Basque et de l'APEL Aquitaine.

- Mayalen BERASATEGUY annonce que le montant de la cotisation APEL ne sera pas augmenté pour l'année scolaire 2025-2026 et restera à 20 € par famille.
- Sophie DAVOINE donne ensuite la parole aux directrices, aux membres de l'OGEC et de l'APEL Pays Basque présents, ainsi qu'à la Mairie.

**Céline CLÉMENT**, la directrice de l'école Saint Joseph, s'exprime au nom de l'équipe éducative pour remercier les membres de l'APEL pour leur investissement.

Elle annonce qu'il y a, cette année, 189 élèves inscrits à l'école Saint Joseph (3 arriveront en cours d'année), 8 classes, 10 enseignants, 6 personnels OGEC, 1 directrice et 1 AESH.

La chorale devrait avoir lieu le 13 décembre et la fête de l'école le 20 juin.

**Magali ZUBILLAGA**, la directrice du collège Arretxea, prend la parole. Vous pouvez retrouver les informations concernant le collège Arretxea en pièce-jointe de ce compte rendu.

**Juliette FAGOAGA** et **Michel CIGARROA** expliquent ce qu'est l'OGEC et détaillent les travaux effectués à l'école : agrandissement de la maternelle, réalisation de la peinture extérieure du bâtiment principal, pose de double vitrage. Un emprunt de 250 000 € a été fait pour ces travaux.

Au collège, la salle polyvalente a été réhabilitée conformément aux normes de sécurité, le chauffage a été changé et une climatisation réversible a été posée (comme à l'école) afin de faire des économies d'énergie.

**Aurélié TRUCHELUT**, la présidente de l'APEL Pays Basque, rappelle que des formations sont proposées pour les membres du bureau. Elle informe également les personnes présentes que l'Assemblée Générale de l'APEL Pays Basque aura lieu le 12 novembre 2024.

**Bernard ELHORGA**, le maire de Saint-Pée-sur-Nivelle, rappelle qu'une conférence sur les violences numériques sera proposée aux parents d'élèves (primaire et collège) le 13 novembre 2024.

● Mayalen BERASATEGUY liste les actions de l'APEL qui seront mises en place cette année :

- Vente de gâteaux et de boissons à la chorale de l'école
- Loto
- Ventes de gâteaux (x2)
- Fournitures du collège
- Muguet
- Madeleines BIJOU
- Chocolats de Noël
- Action type « Sacs »
- Kermesse et Tombola
- Action type « BIJOU »
- Couronnes des rois offertes aux élèves de l'école et du collège

● Le bilan de l'exercice 2023-2024, les projets pour l'année en cours, le budget prévisionnel et le montant de la cotisation APEL 2025-2026 sont soumis aux votes et sont adoptés à l'unanimité.

● La secrétaire, Stéphanie MAUDUIT, présente ensuite le Conseil d'Administration 2023-2024 qui comptait 12 membres. Elle précise que tous les mandats sont actuellement en cours mais que 5 membres sont démissionnaires. Il s'agit de Sophie DAVOINE, Stéphanie MAUDUIT, Stéphanie GARCIA, Sonia MALOINE et Mirentxu MASCOTENA.

● Stéphanie MAUDUIT demande à l'assemblée qui est volontaire pour rejoindre l'association. 3 personnes se proposent. Il s'agit de Gabriel IRIBARREN, Michaël SAPHAR et Sophie LARROQUET.

● Les 3 nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

● Stéphanie MAUDUIT rappelle qu'il est possible de retrouver l'APEL sur Facebook (APEL Arretxea St Jo) et Instagram (apel\_arretxeastjo) ainsi que sur le site internet de l'APEL (apel-stjoseph-arretxea.go.yj.fr).

● Sophie DAVOINE remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 19h42.  
Partage du verre de l'amitié.

● A l'issue de l'Assemblée générale, il est proposé aux 9 personnes qui composent le nouveau conseil d'administration de procéder au vote de leurs postes respectifs.